

Sujet : [INTERNET] Participation à l'enquête publique

De : Zvonimir JANCAR <zjancar@hotmail.com>

Date : 07/12/2019 08:25

Pour : "pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr" <pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr>

A

Mme la Préfète de la Haute Marne,
M.M. les enquêteurs publics,

OU SONT PASSES LES RESPONSABLES ?

Aujourd'hui, alors que tous les voyants sont au rouge sur notre belle planète bleue, les chefs d'états et de gouvernements sont de nouveau réunis à Madrid.

Le document qu'ils ont déjà signé lors de la COP21 en 2015 n'est déjà plus respecté et ils le bafouent comme Donald Trump ou Bolsonaro.

Les impératifs économiques sont bien supérieurs aux impératifs écologiques, et face au peuple qui s'indigne des mesurées prises pour combattre le réchauffement climatique et l'extinction des espèces, on continue de laisser des entreprises comme Unitech s'installer dans un site à côté d'un parc naturel protégé et dans une vallée verdoyante et préservée, sans mesurer l'impact réel de leur activité sur les rejets dans l'air et dans l'eau.

Le principe de précaution est bafoué, et malgré l'avis plus qu'alarmant de l'ARS, on préfère ne pas en tenir compte et faire aboutir ce projet coûte que coûte.

Je ne suis pas certain que cette enquête publique puisse apporter quelque chose de positif dans ce dossier qui est certainement déjà rangé dans le tiroir des avis favorables.

L'histoire nous démontre que les décisions sont rarement prises dans l'intérêt des populations, mais servent la cause des intérêts particuliers de certains lobbys, voire de certaines personnes.

Il faut se projeter dans l'avenir pour imaginer où seront les responsables d'une catastrophe écologique et sanitaire qui peut être irréversible. Si elle se produit dans 10 ans, on pourra peut-être trouver encore quelques responsables, mais qui n'auront pas grand chose à craindre car il auront suivi la procédure et leurs avocats sauront bien trouver les arguments juridiques pour atténuer leur responsabilité.

Si cette catastrophe survient dans 50 ans ou plus, qui sera encore là pour témoigner ?

Quand à Unitech, qui est déjà concernée par des problèmes judiciaires notamment aux Etats Unis pour ses activités polluantes, elle pourra toujours trouver une solution pour échapper à toute poursuite ! Et quand bien même, cela changerait-il quelque chose pour l'eau de la Marne, le lac du Der, les nappes phréatiques ou les sols irrémédiablement pollués et irradiés.

Y a-t-il un responsable dans la salle? "Moi Monsieur le Président, je n'ai fait que suivre les directives en vigueur à l'époque ! Le vrai responsable c'est le système ! Je ne suis qu'un exécutant fidèle et loyal et un zélé serviteur."

Comme dans tous les scandales ou les graves problèmes liés à la santé ou à l'écologie, même avérés et reconnus comme le Chlordécone aux Antilles françaises, la responsabilité des états ou des fabricants n'est jamais mise en cause.

Ce n'est pas nouveau : IG Farben, l'inventeur et le fabricant du Zyklon B qui servait à gazer les notamment les Juifs dans les chambres à gaz n'a jamais été inquiété. Il leur a suffi de changer le nom de leur société. Elle s'appelle aujourd'hui BASF, Bayer et Agfa.

Alors que certaines municipalités comme à Mondeville au Calvados refusent d'accorder l'implantation d'Amazon dans leur commune, malgré la promesse de création de 150 emplois, à cause de la surconsommation qui a des effets catastrophiques sur le climat, d'autres élus justifient leur décision d'implantation d'Unitech sur la simple promesse de la création d'une quarantaine d'emplois, peut-être saisonniers et non pérennes.

Même si la raison économique est importante, le risque de voir notre belle région devenir un désert touristique ne justifie pas la décision de nos élus qui ne sont que les dépositaires éphémères de notre avenir pour une période pour laquelle ils ont été élus dans le bien de l'intérêt de tous. Ils doivent en tenir compte, ce qui est le cas des nombreuses communes qui ont voté un délibéré contre l'implantation d'Unitech. Ne pas en tenir compte, c'est anti-démocratique !

Le simulacre de pseudo concertation ne me convient absolument pas. Le document qu'on nous présente aurait dû servir de base à des débats publics et contradictoires avec tous les acteurs, opposants y compris. Ça n'a pas été fait !

Fait à Châlons en Champagne, le samedi 7 décembre 2019.

Z. Jancar